



Mot du maire

Quel bonheur que le beau temps soit revenu. Il apporte avec lui, à Saint-Barnabé, l'ouverture du casse-croûte, des jeux d'eau et le début du camp de jour. À ce sujet, votre conseil municipal a unanimement retenu les services de L'Air en fête afin d'animer les enfants de notre Municipalité cet été. Cette organisation



Guillaume Laverdière
Maire de Saint-Barnabé

a su obtenir la confiance d'un bon nombre de municipalités de notre région afin de prendre en charge la gestion des camps de jour, vu leur compétence dans ce domaine ainsi que les expériences favorables vécues ailleurs. C'est donc ce qui a convaincu le Conseil puisque la sécurité et le plaisir des tout-petits, durant les huit semaines du camp, étaient au cœur de cette décision.

Dernièrement, autre signe que la période estivale est à nos portes, la Municipalité a été embellie de ses magnifiques paniers fleuris. En ce temps de l'année, nos rues sont d'autant plus belles et conviviales. Avant tout, je dois souligner tout l'entretien que vous faites de vos terrains et maisons. Un travail fastidieux, mais quelle chance nous avons de demeurer dans ce bel environnement entretenu.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi afin de féliciter Madame Rose Lewis, propriétaire de l'entreprise Rose Lewis – Adjointe virtuelle, pour sa deuxième position au Défi OSEntreprendre Mauricie dans la catégorie Service aux entreprises. Être entrepreneur c'est une montagne russe d'événements, d'expériences et d'émotions des plus stimulants, édifiants et diversifiés les uns que les autres. C'est de conjuguer les réussites d'aujourd'hui et le développement de demain. C'est de naviguer dans des situations quotidiennes où peu de choses sont contrôlables. C'est de saisir la satisfaction dans les bons et les moins bons moments puis de persévérer dans l'atteinte de ses objectifs.

La Municipalité de Saint-Barnabé a sur son territoire de belles entreprises qui, à leur façon, font rayonner notre Municipalité à travers notre région, le Québec et, parfois, le monde. À titre informatif, le Service de Développement Économique du Territoire de la MRC de Maskinongé (SDET), la Société d'aide au développement des collectivités, SADC, le Pôle d'économie sociale de la Mauricie, et, sans oublier les différents ministères, peuvent être des partenaires financiers ainsi que de bons conseillers pour les entreprises, que ce soit pour du développement ou une consolidation. Ils peuvent également épauler quiconque souhaite démarrer une entreprise.

>> suite à la page 2

Horaire Fête Nationale

P. 4

Consultation citoyenne

P. 7



>> suite de la page 1

En terminant, vous êtes conviés aux festivités de la Fête nationale du Québec qui aura lieu au terrain des loisirs le **24 juin dès 17h**. Célébrons notre fierté d'être Québécois tous ensemble.

À tous et à toutes, je vous souhaite un bel été et des vacances apaisantes.

Votre Maire,
Guillaume Laverdière
maire@st-barnabe.ca

Votre conseil municipal de Saint-Barnabé

Guillaume Laverdière
Maire

Philippe Lafrenière
Conseiller siège #1

Johanne Gélinas
Conseillère siège #2

Guy Lacasse
Conseiller siège #3

Mario Massicotte
Conseiller siège #4

Jimmy Gélinas
Conseiller siège #5

Shanon Duhaime
Conseillère siège #6

Prochaines séances du conseil municipal :

MARDI 19 h 30

**09
JUIL.**

**05
AOÛT**

**09
SEPT.**

Nous vous invitons aux séances du conseil municipal, pour échanger avec nous et pour nous faire part de vos interrogations. Vous êtes les bienvenus, nous sommes là pour vous.

EXPRESS ROSE

Planifiez la rentrée et laissez-vous transporter

Rendez-vous **Commissions** **Formation** **Loisirs**

Réservation obligatoire

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinonge

819.840.0603
ctcmaskinonge.org



Chiens et animaux de compagnie

Voici quelques petits rappels concernant les chiens et animaux de compagnie. Nous vous rappelons que le règlement concernant la garde d'animaux sur le territoire de la municipalité est appliqué par la SPA, 819 376-0806.

Le gardien d'un animal commet une infraction lorsque l'animal :

- Aboie, miaule, hurle, gémit ou émet des sons de façon à troubler la paix et la tranquillité des personnes qui résident, travaillent ou se trouvent dans le voisinage;
- Se trouve sur un immeuble sans le consentement de son propriétaire ou de son occupant;
- Cause des dommages à une pelouse, une terrasse, un jardin, des fleurs, des arbustes ou autres plantes n'appartenant pas à son gardien;
- Se trouve sur un chemin public, une aire de jeux ou une place publique où une enseigne indique que sa présence est interdite.



De plus, à l'exception du propriétaire d'un chien guide, le gardien ne peut :

- Se trouver sur un chemin public, une aire de jeux ou une place publique avec un animal sans être capable de le maîtriser en tout temps.

Le gardien d'un chien ou d'un chat doit se procurer une licence auprès de la SPA dans les 15 jours suivant la date de son déménagement dans la municipalité ou de la date à laquelle il a commencé la garde d'un chien ou d'un chat.



CIVISME

Comme le dit le vieil adage « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». Bien que nous vivions dans une société règlementée, le civisme a toujours sa place dans les relations de voisinage. Certaines nuisances, dont les nuisances sonores, sont intensifiées en période estivale.

Dans ce contexte, le respect des règlements par tous favorise l'harmonie du voisinage et la qualité du milieu de vie. Nous avons collectivement la chance de vivre dans un milieu harmonieux et empreint de quiétude, travaillons ensemble afin de rendre celui-ci plus agréable pour tout le monde.

Après tout, est-il plus agréable de vivre en harmonie ou de passer son temps à se chicaner?

ABATTAGE D'ARBRES

Vous avez été nombreux à effectuer des demandes de permis d'abattage et nous tenons à vous remercier de votre diligence dans le respect de la réglementation municipale.



Merci à tous ceux qui ont demandé un permis AVANT de débiter leurs travaux.



FÊTE NATIONALE 2024

Il nous fait plaisir de vous présenter l'horaire des festivités de la Fête Nationale qui aura lieu à Saint-Barnabé au terrain des loisirs de La Corvée.



FÊTE NATIONALE à Saint-Barnabé : 24 juin

Au terrain des loisirs de La Corvée

17 h 00 à 20 h 00

Activités libres avec animation musicale

Jeux gonflables toute la journée pour les enfants

17 h 30 à 19 h 30

Vente de hot-dogs / douceurs glacées

Bières et liqueurs douces

Par la brigade des pompiers de Saint-Barnabé

20 h 00 à 22 h 30

Prestation musicale du groupe DIGITAL

Hommage à CORBEAU

22 h 00

Feux de joie

Distribution de maïs soufflé et de barbe à papa en soirée



20h à 22h30

Venez festoyer !

Participez nombreux à cette Fête Nationale 2024



REPORTEZ LES ANAGRAMMES DES MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE DANS LA GRILLE DE DROITE, À L'AIDE DES DÉFINITIONS INDIQUÉES.

	T	I	S	S	E	E	▶												
E	S	T	I	V	E	S	▶												
	S	H	E	R	P	A	▶												
S	I	G	N	A	L	A	▶												
	F	A	R	C	I	T	▶												
E	L	A	R	G	I	E	▶												
	P	E	S	A	G	E	▶												
R	O	T	I	S	S	E	▶												
	M	A	N	I	O	C	▶												
R	E	L	I	A	N	T	▶												

A faire en aire de repos et surtout pas au volant

Fait désormais l'objet d'une surveillance automatique

Utiles la nuit

Ils ont donné leur nom à une autoroute vers Calais (A26)

Souvent chargé sur l'autoroute des vacances

A bien arrimer sur la voiture

Passages obligés sur une autoroute

Sur autoroute, elles portent des numéros

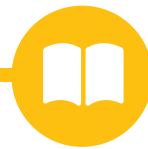
Fréquemment rencontré sur autoroute

Une vitesse rare sur autoroute, sauf en cas de bouchon

QU'EST-CE QU'UN ANAGRAMME ?

C'est un mot obtenu en modifiant l'ordre des lettres d'un autre mot.
Exemple : Les mots *chien* et *niche* sont deux anagrammes.

AMUSEZ-VOUS !



Horaire de la biblio

MARDI13 h 30 à 16 h
3^e MARDI DU MOIS13 h 30 à 16 h et
19 h à 20 h

**** MÊME LE SAMEDI ****

1^{er} SAMEDI DU MOIS13 h 30 à 16 h



Vous pouvez nous rejoindre :
Téléphone : 819 264-2085, poste 4
Courriel : biblio027@reseaubibliocqim.qc.ca
Facebook : [biblioSt-Barnabé](#)

Faites le plein de lecture, car nous serons fermés aux vacances de la construction.



Toujours accessible, la carte accès-musée vous donne accès GRATUITEMENT à 17 musées de notre grande région.



Opportunité d'emploi

Le Service incendie de la municipalité de Saint-Barnabé est à la recherche d'une personne pour combler l'emploi suivant :

POSTE : Pompier.ère volontaire temps partiel

CATÉGORIE

Sécurité publique

TYPE DE POSTE

Permanent, temps partiel

La municipalité de Saint-Barnabé est actuellement à la recherche de personnes intéressées et motivées à relever de nouveaux défis et à joindre une équipe ayant à cœur la sécurité de la population.

Le Service incendie de Saint-Barnabé a pour mission de lutter contre les incendies, d'effectuer le sauvetage de victimes d'accidents de la route et /ou en espace clos. Il participe également à l'évaluation et à la prévention des risques incendie, à l'organisation des secours ainsi qu'à la recherche du point d'origine, des causes probables et des circonstances d'un incendie.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité des officiers du Service de sécurité incendie, le pompier ou la pompière temps partiel aura à répondre aux appels d'urgences, d'effectuer diverses tâches et d'activités de caserne et aux campagnes de prévention des incendies. Spécifiquement, cette personne doit :

Exigences liées AU POSTE :

- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Avoir réussi une formation de pompier ou s'engager à suivre les formations requises (+/- 300 heures) dans les délais prescrits pour l'obtention du diplôme;
- Pompier 1. La formation et les heures consacrées à l'obtention du diplôme sont entièrement payées par l'employeur;
- Posséder un véhicule;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 4A ou s'engager à l'obtenir dans un délai d'au plus 6 mois;
- Toute expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute formation supplémentaire sera considérée.

Exigences liées À L'INDIVIDU :

- Être dynamique
- Avoir le sens des responsabilités
- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne condition physique
- N'avoir aucun antécédent judiciaire
- Capacité de résistance au stress

Conditions salariales :

Selon la politique en vigueur de la Municipalité relative aux conditions générales de travail des employés de niveau du service d'incendie.

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'introduction par courriel, courrier ou télécopieur aux coordonnées suivantes :

Adresse électronique : info@saint-barnabe.ca

Adresse postale : 70, rue Duguay, Saint-Barnabé (Québec) GOX 2K0

Télécopieur : (819) 264-2079



Consultation citoyenne

Dans le but de mieux connaître ce que vous pensez de la circulation routière sur le territoire de Saint-Barnabé vous êtes invités à remplir cette courte consultation et à la retourner au bureau municipal **avant le 6 juillet 2024**.

Vos réponses sont importantes, participez nombreux à cette consultation. Merci.



Consultation sur la circulation dans votre secteur

Question 1.

Sur quel rue, chemin ou rang habitez-vous? _____

Question 2.

Dans votre secteur, diriez-vous que la circulation autoroutière est :

- Adéquate
- Trop rapide
- Dangereuse pour les piétons et les cyclistes

Commentaire : _____

Question 3.

Dans votre secteur, diriez-vous que les mesures d'encadrement du trafic autoroutier sont :

- Adéquates
- Améliorables
- Déficiences
- Absentes

Commentaire : _____

Question 4.

À votre avis, la municipalité devrait-elle ajouter ou implanter des mesures d'atténuation de la circulation dans votre secteur?

- Oui. *Si vous répondez oui, avez-vous des suggestions ?* _____
- Non _____
- Pas d'opinion _____

ENVOI DE VOS RÉPONSES :

Merci de nous faire parvenir vos réponses écrites **avant le 6 juillet** prochain par la poste ou directement au comptoir du bureau municipal situé au 70, rue Duguay à Saint-Barnabé GOX 2K0.

BUREAU MUNICIPAL

70, rue Duguay
Saint-Barnabé, Qc
G0X 2K0



Heures régulières d'ouverture :

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



Bureau fermé
lundi 24 juin

Courriel :
info@saint-barnabe.ca



Bureau fermé
lundi 1^{er} juillet

Téléphone :
819 264-2085

www.saint-barnabe.ca

au coeur de vos vies

Saviez-vous
que...

Plusieurs personnes sont proches aidantes... sans le savoir !

Le proche aidant offre un soutien émotif, prodigue des soins ou rend divers services à une personne de son entourage qui est en perte d'autonomie physique ou cognitive. Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court ou long terme. Il aide un/une conjoint(e), un membre de la famille, un ami, un voisin...

PROCHES AIDANTS de la MRC de Maskinongé est là pour vous grâce à :

- Un accompagnement à domicile pour votre proche à tarif variable, selon l'évaluation;
- Un **accueil de jour** pour votre proche à leurs locaux, les mercredis. *Ce service est à faible coût et le repas est inclus;*
- Un service de soutien téléphonique pour de l'aide, de l'écoute et des références;
- Un soutien de groupe comme des cafés-jasettes;
- Ateliers, formations, activités de loisirs.

OSEZ PRENDRE SOIN DE VOUS ÉGALEMENT !

819 268-2884 | aidants@sogetel.net | prochesaidantsmrcmaskinonge.com | 



Ce journal est rendu possible grâce à la participation de :

Responsable de la publication : Le bureau municipal de Saint-Barnabé.
Mise en page : GALIA Communications.
Impression : Le bureau municipal de Saint-Barnabé.
Distribution : Postes Canada.

PUBLICATION :
L'ÉCLAIREUR est distribué aux 2 mois.
2 semaines après l'assemblée du conseil municipal. Editions régulières en février, avril, juin, août, octobre et décembre.